



ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ (AQSA) À ILLKIRCH (67) MODULE 1 - SESSION DU 15 OCTOBRE AU 17 OCTOBRE 2012

Cette formation s'adresse à des éducateurs sportifs d'une discipline spécifique qui souhaitent s'ouvrir à de nouveaux publics et encadrer, en toute sécurité, un public en situation de handicap mental ou présentant des troubles du comportement.

L'AQSA se décline en une quinzaine d'options sportives.

Elle se compose de 3 modules se déroulant dans un délai maximum de deux ans (le module 1 étant un pré-requis pour participer au module 2)

**La formation est ouverte à tous
mais ne devient qualifiante qu'en
complément d'un Brevet d'Etat.**



MODULE 1 - 16H

Connaissance des personnes déficientes intellectuelles, des contextes, de la pratique des APS et de leur environnement

MODULE 2 - 24H

Intervention pédagogique axée sur une discipline spécifique: approche pédagogique et techniques adaptées

MODULE 3 - 20H

Stage pédagogique en situation

Jennifer MEYER - Coordinatrice Régionale CRASA

Comité Régional d'Alsace de Sport Adapté

15, rue de l'Industrie

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

03 90 40 63 69 / 06 58 84 02 03

jennifer.meyer@ffsa.asso.fr

www.crasa.net

AQSA MODULE 1

Connaissance des personnes déficientes intellectuelles ou présentant des troubles psychiques, des contextes, de la pratique des APS et de leur environnement

PUBLIC VISE

- Personnes suivant un cursus de formation Brevet d'Etat
- Personnes titulaires d'un Brevet d'Etat
- Personnes souhaitant accueillir des personnes déficientes intellectuelles au sein de leurs structures

DEROULEMENT

- Durée: 16 heures de formation sur 3 jours (séances théoriques et séance pratique) 18 personnes maximum par session
- Dates: 15, 16 et 17 octobre 2012
- Lieu: Siège social du CRASA
15, rue de l'Industrie
67400 ILLKIRCH

CONTENU

- Acquérir des connaissances réinvestissables sur les personnes en situation de handicap mental
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie
- Choisir des démarches d'intervention sur le plan pédagogique en fonction des besoins singuliers
- Connaître les structures relevant du champ médico-social et la santé mentale accueillant ce public
- Connaître la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) et ses finalités

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE PRÉVISIONNEL

Patrick BIDOT – Directeur de Trans'formation à la FFSA
Jennifer MEYER – Coordinatrice Régionale CRASA

Lundi 15 octobre 2012	8h45–12h 13h45–17h45	<ul style="list-style-type: none">- Accueil/Présentation- La F.F.S.A / le C.R.A.S.A- Handicap mental et représentations- Observation d'une séance pédagogique- Définition handicap mental
Mardi 16 octobre 2012	8h45–12h 13h45–17h45	<ul style="list-style-type: none">- Elaboration séance pédagogique et observations- Dispositif médico-social et de santé mentale- Animation séance pédagogique- Bilan, analyse et observations
Mercredi 17 octobre 2012	8h45–12h 13h45–17h45	<ul style="list-style-type: none">- Place du sujet et dynamique d'apprentissage- Bilan et prolongement du module

Trans'Formation

COUT PEDAGOGIQUE (+ 3 déjeuners)

▶ 270 € / stagiaire

A l'issue de ce module, l'organisme de formation de la FFSA, Trans'formation, délivrera une attestation de présence du stagiaire.

